Compte-rendu du Conseil Municipal du 23-03-22 par les élu.e.s PS, PCF et citoyenn.es

1- Le DOB 2022, Débat d'orientation budgétaire :

Le DOB présenté 2 mois avant le vote du budget, indique le bilan de l'année écoulée et doit exposer les orientations pour le budget suivant. Cette année, la présentation a perdu en contenu. L'accent est mis sur le contexte international, national et local mais il manque l'essentiel : les tableaux des recettes et des dépenses, l'épargne, les montants du programme d'équipement et sa programmation sur 5 ans.

Bilan 2021 : un excédent de 2,6 millions (2,6 M) + 9,1 M de l'an passé soit une épargne de 11, 7 M. Mais l'**épargne devient négative** car elle sert à rembourser obligatoirement une partie de la dette soit 13,2 M. Le Maire et ses élu.e.s sont donc pris dans un cercle infernal, n'ayant plus du tout d'épargne pour financer les investissements (travaux et projets), ils doivent continuer à emprunter. **En 2021, un emprunt de 27 M dont 13 pour les échéances de la dette de 176 M€.**

On aurait aimé connaître leurs stratégies pour améliorer la situation financière mais nous n'avons trouvé que quelques pistes de réflexion et nos questions sont restées sans réponse.

Leur 1ère solution **pour augmenter les recettes** : **« l'harmonisation complète des tarifs aux usagers pour plus de justice ! »** En fait, faire payer plus cher les services publics à ceux et celles qui les utilisent. Quels services et publics seront touchés ? Les jeunes ? Les familles ? Les personnes âgées ?

2ème solution : **continuer à solliciter les partenaires financiers…** On est d'accord, la Région, le Département, la Métropole du Grand Paris... et l'État apportent des financements complémentaires qui leur permettent de réaliser une bonne partie de leurs projets (Ecoles Savigny, Les Perrières financées à 80 % par l'État et les partenaires, 14 M pour la piscine …)

Réduire les dépenses concernant la masse salariale (en 2021 c'est 95 M soit 62 % du budget). Pourtant, le nombre d'agents municipaux a diminué surtout depuis 2017 : glissement de personnel vers le Territoire, départs en retraite non remplacés, **privatisations des services (piscine, crèches, propreté et maintenant service jeunesse confié à l' IFAC).** D'où notre inquiétude sur la qualité des services et les tarifs pour les usagers.

Pour les investissements, la solution est radicale : financer le minimum. Le « village aulnaysien » devra se contenter à partir de 2022 de **10 M pour l'entretien du patrimoine alors qu'il en faudrait le double** pour les écoles, le Conservatoire, Jacques Prévert, les structures jeunesses … Sans oublier les routes et trottoirs etc...! Et **10 à 12 M pour les projets** au lieu de 15 au minimum.

2- Rapport sur les inégalités Femmes-Hommes :

Nous avions dès notre élection fait de cette question l'une de nos priorités, en témoigne nos alertes, nos propositions et nos nombreuses actions en 2 ans. Cependant, les rapports de la municipalité se suivent et se ressemblent, la ville ne fait concrètement pas grand-chose, c'est surtout de l'affichage, de la communication. Parmi les multiples exemples, nous avons signalé que l'écart de salaire entre les cadres A femmes par rapport aux hommes était de 32 % (25% au national), l'accès aux postes en responsabilité n'est pas facilité. Nous notons également qu'il n'y a pas de formation du personnel à l'accueil des femmes victimes de violences, ni d'hébergement.

3- Signature de la convention « un Toit pour elles » !

C'est un dispositif départemental regroupant les communes et les bailleurs sociaux pour l'accueil en lien avec des associations, des femmes victimes de violences conjugales. L'ironie de la situation, c'est que le maire a demandé d'approuver la signature d'une convention « Un toit pour elle », qui porte le même nom que l'association poussée dehors l'an passé. En effet l'association « Un toit pour elles » s'était installée dans un pavillon pour héberger des femmes sans-abris et victimes de violences. **La municipalité, au lieu d'aider l'association en cas de besoin, a au contraire exercé des pressions administratives et policières jusqu'à ce qu'elle ferme et quitte la ville.** Par ailleurs, la ville a signé une convention avec le Département et l'Observatoire des violences faites aux femmes depuis plusieurs années avec l'engagement d'accorder 1 à 2 logements par an. Or, **aucun logement n'a jamais été mis à disposition.** Pour masquer leur inaction, Mme SAGO et Mme MAROUN ont tenté de faire croire que la ville signait ce type de convention pour la première fois. Nous avons demandé à Mme MAROUN, Présidente de l'OPH d'Aulnay **d'engager l'OPH dans ce dispositif** . Pas de réponse de sa part mais cela ne nous étonne pas !

4- Cimetières : augmentation des tarifs des concessions et refus du Maire pour un carré musulman à Aulnay.

Dans le nouveau cimetière une concession pour 50 ans coûte 769 € et dans l'ancien 824 €. Nous sommes favorables à l'harmonisation des tarifs mais pour un alignement des tarifs vers le bas (769 €), ce qui a été refusé. **Nous avons donc voté CONTRE l'augmentation !**

Nous avons demandé au Maire sa position sur l'installation d'un espace pour les défunts de confession musulmane à Aulnay comme cela se fait dans bien d'autres communes moins importantes. **Le Maire a indiqué, contrairement à ce qu'il avait promis, qu'il n'y était pas favorable** et que la situation actuelle était satisfaisante. Ainsi, **les personnes de confession musulmane continueront dans la mesure des possibilités, à enterrer leurs proches à Tremblay-en-France !**

5- Fini la gratuité des prestations !

La municipalité décide de faire payer les ateliers organisés par la Maison de l'environnement ainsi que les loisirs proposés à la maison du patrimoine (chasse aux trésors et escape game). Cette décision n'est que le renforcement de la politique de prestations payantes pour les usagers des services municipaux. A Aulnay, **nous voulons des services publics de qualité mais accessibles à toutes et à tous, où personne n'est exclu pour des raisons financières**. Pour toutes ces raisons **nous avons voté CONTRE !**

6- Instauration de l'autorisation préalable de mise en location du permis à louer :Nous sommes favorables à ce permis à louer, l'un des points de la loi ALUR portée par notre ex Député Daniel GOLDBERG, même s'il a fallu attendre 7 ans pour que B. Beschizza le mette en place sur Aulnay. **Ce permis à louer permet de lutter contre les marchands de sommeil et tout propriétaire indélicat** qui louerait un taudis. Mais nous regrettons et nous nous étonnons que la municipalité ait fait le choix ne pas inclure des rues où l'on trouve pourtant des logements indignes et impropres à l'habitation.

Les rues et avenues qui ne seront pas soumises à ce permis à louer : Avenue Gaston Chauvin - Rue Jules Princet - Rue Jean Charcot - Route de Bondy - Route de Mitry - Avenue Anatole France - Rue Alix - Avenue Dumont - Avenue de Nonneville - Rue Louise Michel.

7- Demande de protection fonctionnelle pour le Maire : Nous avons indiqué que nous condamnons toutes les formes de violences envers les élu.e.s de la République. Nous ne souhaitons pas prendre position dans ce nouveau conflit entre **B. Beschizza et Hadama Traore** et avons expliqué **notre décision de voter CONTRE la demande du maire**. Même si c'est un droit, nous ne pouvons pas accepter que **le Maire utilise sans discernement et à outrance, dans le but de museler ses opposants, l'argent des Aulnaysiens pour une multitude de procédures judiciaires coûteuses,** pour des procès qu'il perd les uns après les autres.